



Séance du 2 juillet 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
et sous réserve des nouvelles dispositions sanitaires en vigueur

Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

*« À propos de la genèse du droit d'ingérence pour raisons
humanitaires. Regards croisés »*

PROGRAMME

Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 25 juin

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Communications

Jacques Frémeaux et Olivier Grenouilleau, Membres en 1^{ère} section – ASOM

« À propos de la genèse du droit d'ingérence pour raisons humanitaires.

Regards croisés »

Questions et débats

Installation par Pierre Gény de Frédéric Girard,

en qualité de Membre titulaire en 5^{ème} section au siège de Michel Levallois



RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Jacques Frémeaux et **Olivier Grenouilleau**, Membres en 1^{ère} section – ASOM

« À propos de la genèse du droit d'ingérence pour raisons humanitaires.
Regards croisés »

Le droit d'ingérence pour raisons humanitaires est souvent présenté comme une invention du XX^e siècle. On l'associe ainsi parfois à la guerre du Biafra (1967-1970). Cependant, comme toutes les idées, certains de ses principes peuvent être repérés à des époques différentes. Dans certaines conditions, ils arrivent même à se cristalliser de manière précoce. Les paix et trêves de Dieu de l'époque médiévale annoncent, déjà, un désir de régir la guerre pour des raisons à la fois politiques, spirituelles et « humanitaires ». L'expédition française au Liban (1860-1861) est à l'époque en partie justifiée par des raisons de ce type. Des juristes commencent, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, à parler d'ingérence « d'humanité ». L'objectif, lors de la séance du 2 juillet, sera de mesurer le degré de cristallisation de cette idée sur le long XIX^e siècle (vers 1789/1914) : celles de l'Algérie coloniale et du combat mené, à l'échelle internationale, contre la traite et l'esclavage.

Jacques Frémeaux, Membre en 1^{ère} section – ASOM, Professeur émérite d'histoire contemporaine, Sorbonne Université

Olivier Grenouilleau, Membre en 1^{ère} section – ASOM, Directeur de recherches à Sorbonne-Université et Inspecteur général de l'Éducation nationale.